

N°2099  
2€30

# BILLETS D'AFRIQUE

JUILLET-AOÛT 2020



MENSUEL D'INFORMATION SUR LA FRANÇAIFRIQUE ÉDITÉ PAR L'ASSOCIATION SURVIE

DÉCOLONISER LA FRANCE  
DE LA TÊTE AU PIÉDESTAL

Libye / APE / Mozambique / Cameroun

## Tribune

Nils Schmid, député et porte-parole du SPD pour les questions internationales au Bundestag, s'adresse aux autorités françaises sur la situation dans le Sahel via une tribune dans *Le Monde* (06/07). A l'occasion de la prolongation d'un an de la participation allemande à la Minusma (la mission de l'Onu au Mali) et à l'EUTM (la mission européenne de formation de l'armée malienne, et désormais des autres armées du G5-Sahel), il appelle à faire un bilan lucide de la situation : « sept ans après le début de l'intervention, la situation sécuritaire au Mali et dans les pays voisins a largement empiré. (...) le piège d'une guerre sans fin est bel et bien tendu à nous, Français et Allemands ». Il demande aussi de « tirer les leçons des erreurs commises et des carences constatées » et signale que « pour la première fois, le Bundestag a inséré une clause d'évaluation après six mois » de la participation militaire allemande. Et en France ? Toujours aucun vote et des débats indigents où l'on se contente de répéter les éléments de langage de l'armée française...

## Si on regardait ailleurs

Les ONG Secours catholique Caritas France, Oxfam France, CCFD-Terre Solidaire, Amnesty International France, ACAT France et Publish What You Pay (PWYP) dénoncent, dans une tribune commune (*Libération*, 25/06) « le silence coupable de la France » face « à la politique répressive au Niger » : « trois leaders de la société civile nigérienne sont emprisonnés depuis cent jours. Cent jours que la France se tait ». Moudi Moussa, Moukaila Halidou et Maïkoul Zodi ont été arrêtés le 30 avril officiellement pour avoir bravé l'interdiction de manifester pour raison sanitaire, en réalité pour avoir gêné le régime par leur mobilisation contre la corruption (cf. *Billets d'Afrique* n°296, avril 2020). « Les nombreux appels au ministre des Affaires étrangères français pour intervenir en faveur de leur libération sont restés sans réponse » rapportent les ONG et « la France garde un silence coupable sur l'inquiétante dégradation des libertés publiques au Niger que nos organisations

constatent et dénoncent depuis plusieurs années, et qui s'intensifie ces derniers mois (...) des dizaines de militants anticorruption, journalistes, enseignants, médecins et défenseurs des droits humains ont été arrêtés ou font l'objet de poursuites judiciaires. (...) Pourquoi la France reste-elle sourde à ces dérives ? La lutte contre les groupes armés au Sahel ne peut en aucun cas justifier le silence de la France. » Ironie de la situation, Maïkoul Zodi avait été récompensé en décembre 2018 par le prix des Droits de l'homme de la République française...

## Réactions en chaîne

Selon *Africa Intelligence* (01/07), les autorités nigériennes s'inquiètent des conséquences en cascade de la fermeture prochaine de la mine exploitée par la Cominak, l'une des deux filières d'Orano (ex-Areva) au Niger (Cf. *Billets d'Afrique* n°288, juillet 2019). Outre le (faible) manque à gagner en matière de taxes et impôts, le pays s'appête à payer chèrement la fin d'une exploitation uranifère qui ne lui a jamais beaucoup profité économiquement, mais qui a durablement pollué toute la région... et la vie politique depuis l'indépendance. Les premiers concernés seront bien sûr les salariés directs, les sous-traitants et tous les secteurs économiques associés à leur présence. Rappelons qu'en 1999, après la fermeture de la mine de Mounana au Gabon, la ville s'était transformée du jour au lendemain en ville fantôme. Et si c'est le même type de « réhabilitation » environnementale qui est envisagé, la pollution et la radioactivité ont de beaux jours devant eux. Quant aux malades actuels et futurs, ils ne pourront pas être moins bien pris en charge, puisqu'Areva-Orano n'a jamais reconnu les pathologies radio-induites pour ses salariés ou la population locale. Par ailleurs, rapporte *Africa Intelligence*, un grave problème se pose pour la Sonichar (Société nigérienne du charbon d'Anou Araren), qui, grâce à une centrale thermique, fournit en électricité les filiales d'Orano « très consommatrices de l'énergie produite, mais surtout meilleures payeuses que nombre d'autres acheteurs. Avec le départ de la Cominak, les autres détenteurs du capital de la Sonichar (...) devront trouver de nouvelles sources de revenus pour la compagnie d'électricité. Or, cette dernière est déjà mal en point. La vétusté de ses infrastructures ainsi que le manque de fonds pour les moderniser, auxquels se sont ajoutés des problèmes de gouvernance, ont généré des délestages massifs dans la zone

qu'elle couvre au nord du Niger. La Société nigérienne d'énergie (Nigelec) se fournissant aussi auprès de la Sonichar, c'est la distribution d'électricité dans tout le Niger qui pourrait être affectée. » Tout le Niger, c'est beaucoup dire : si l'uranium nigérien a longtemps éclairé un bon tiers des ampoules françaises, la grande majorité des Nigériens n'a pas accès à l'électricité...

## Circulez, y'a rien à savoir

Le 3 juillet, la cour d'appel de Paris a confirmé la décision de non-lieu rendue fin 2018 dans l'enquête sur l'attentat du 6 avril 1994 qui a tué les présidents Cyprien Ntaryamira, du Burundi, et Juvénal Habyarimana, du Rwanda : attentat qui fut le signal déclencheur du coup d'État mené par les extrémistes hutus, ainsi que du génocide des Tutsis. Cette décision intervient au terme d'une enquête qui fut l'objet d'influences, voire de manipulations qui visaient à accuser Paul Kagame (l'actuel président rwandais) et le Front Patriotique Rwandais d'être les commanditaires de l'attentat. L'enquête fut ouverte en 1998 suite à la plainte des familles de l'équipage français de l'avion et fut menée pendant 8 années dans une seule direction par le juge Jean Louis Bruguière. Il a systématiquement cherché, via des témoins qui se rétractèrent plus tard ou des enregistrements qui se révélèrent faux, à démontrer la culpabilité de Paul Kagame. En dépit d'indices majeurs (cf. *Billets* n°283, janvier 2019), la piste des extrémistes hutus n'a pas été explorée de manière approfondie, ni celle de leur principal soutien : l'État français. La justice française, encore une fois, détourne son regard des possibles responsabilités de ses dirigeants dans la préparation et le déclenchement du dernier génocide du XX<sup>ème</sup> siècle. Les familles des victimes, parties civiles, se sont pourvues en cassation. Le jugement de la Cour de cassation, dont l'issue fait peu de doute, rendra cette décision définitive.

## Bonne question

Laurent Larcher, journaliste à *La Croix*, réagit sur Twitter (17/06) à une intervention de Vincent Duclert, président de la commission sur le rôle de la France au Rwanda nommée par Macron : « Avez-vous remarqué que Duclert marque toujours ses distances avec ceux qui critiquent le rôle de la France au Rwanda, jamais avec les thuriféraires ? Et que penser de ces mots : "être sur une vérité, mais une vérité qui doit permettre de comprendre et d'apaiser" ? ». Pas de vérité qui dérange en vue, donc...

Bulletin fondé en 1993 par François-Xavier Verschave - Directrice de la publication Pauline Tétillon - Directeurs de la rédaction Mathieu Lopes, Thomas Noirot - Comité de rédaction R. Granvaud, D. Mauger, O. Tolner, Y. Thomas, R. Doridant, M. Bazin, P. Tétillon - Ont contribué à ce numéro bilaterals.org, T. Deltombe, T. Gueye, C. Marchand - Image de couverture : photo anonyme, publiée par @CerveauxNon sur Twitter - Édité par Association Survie, 21 ter rue Voltaire - 75011 Paris - Tél. (+33)9.53.14.49.74 - Web <http://survie.org> et <https://twitter.com/survie> - Commission paritaire n°0221G87632 - Dépôt légal juillet 2020 - ISSN 2115-6336 - Imprimé par Imprimerie 3 A, 7 rue Marie Pia - 91480 Quincy-sous-Sénart

**L**e chef de l'État français n'en est plus à une abjection près. Le 18 juillet, il s'est permis de saluer la mémoire du militant noir américain John Lewis. Il faut dire que celui-ci avait le bon goût d'avoir lutté aux États-Unis et non en France, sans quoi, au lieu d'être rangé parmi les « héros », il aurait été traité de « séparatiste ». En France, les antiracistes, on les préfère lointains et quand ils s'abstiennent de mettre des dizaines de milliers de personnes devant un tribunal ou sur la place de la République pour rappeler que la police est une institution raciste qui harcèle et tue. On s'enorgueillit que James Baldwin a choisi Paris pour son exil. On oublie que celui-ci était bien conscient que cette relative accalmie dont il pouvait alors bénéficier n'était pas accordée aux noir.es de France.

Dans la patrie des droits de l'homme blanc, on nomme des lycées « Rosa Parks » sans trop de soucis. Mais lorsque certains osent souligner que trop de bouchers coloniaux ou chantres du racisme biologique ont leurs avenues ou statues, le même abject président se fâche : « *la France ne déboulonnera pas de statues, la République n'effacera aucune trace de son histoire* » ! Faidherbe, Gallieni, Ferry, Colbert ou Renan peuvent siéger tranquilles sur leurs piédestaux : leurs massacres ou propos sans ambiguïté sur les « races inférieures » restent encore des « détails de l'histoire » pour l'État et bon nombre de gens.

Ces enjeux ne sont pas seulement historiques. Le colonialisme tue au présent. John Lewis, « héros » selon Macron rappelons-le, était opposé à la guerre en Irak ou à l'invasion d'Haïti en 1994 sous Bill Clinton (même si cette opposition n'a pas survécu à l'union sacrée militariste une fois les opérations lancées). Un an-

tiracisme conséquent doit aussi combattre les guerres françaises en Afrique. Car si l'impunité est la règle pour la police qui abat chaque année son quota de noirs et d'arabes en France, au moins ces morts-là commencent-ils à émouvoir un peu grâce au combat acharné des proches et de quelques militant.es ténaces. On est très loin de provoquer la moindre émotion, ici, pour ces corps non-blancs massacrés par les armes de guerre de l'autre côté de la Méditerranée, qu'elles soient tenues directement par des militaires français ou par des troupes soutenues par l'ancien colon-colore.

C'est le cas, par exemple, en Libye. C'est bien à la France qu'on doit cette guerre qui sévit depuis 2011 dans le pays. L'Europe y finance des groupes armés pour qu'ils empêchent des gens d'arriver jusqu'à nos côtes à tout prix, même le plus inhumain. La France alimente

activement le mouvement du maréchal Haftar et donc la poursuite de la guerre civile. Macron, là-aussi, pratique le déni sans honte. Ainsi, en cette fin de mois de juin, c'est la Turquie que le président a pointée du doigt, l'accusant d'avoir « *une responsabilité bisorique et criminelle* » et d'être « *le premier intervenant extérieur* » dans le conflit.

Aux États-Unis, les manifestant.es scandent une apparente évidence : les vies noires comptent. Le mouvement amène aujourd'hui à envisager d'y supprimer la police. Ici, on défend le droit d'étrangler et rend hommage aux bourreaux. On continue de tuer des noir.es, ou de soutenir ceux qui le font. Il faut croire que le slogan « Black lives matter » se vide de son sens lorsqu'on le traduit en français.

*Mathieu Lopes*

## ANTIRACISTE DE LOIN

### Sommaire

- 2 LES BRÈVES DE LA FRANÇAUFRIQUE
- 3 ÉDITO Antiraciste de loin
- 4 LIBYE Tensions grandissantes

- 5 STATUES ET RUES Décoloniser l'espace public pour décoloniser les esprits
- 8 APE Les nouveaux APE maintiennent la domination européenne en Afrique
- 9 MOZAMBIQUE De l'eldorado gazier au chaos
- 12 CAMEROUN Enfer pour journalistes

# TENSIONS GRANDISSANTES AUTOUR DE LA LIBYE

Alors que l'ingérence militaire turque a changé la donne en Libye, provoquant la déroute du maréchal Haftar soutenu par la France, cette dernière tente de reprendre la main.

Le 31 mars, l'Union européenne a décidé l'opération Irini en Méditerranée pour remplacer l'opération Sophia, abandonnant les très faibles capacités de sauvetage de migrants qui existaient encore pour se consacrer essentiellement à la surveillance de l'embargo sur les armes en Libye, dont la priorité avait été rappelée à l'occasion du sommet de Berlin (cf. *Billets d'Afrique* n°294, février 2020). En réalité, ce contrôle ne vise que les armes et les hommes acheminés par voie maritime, c'est-à-dire le matériel militaire de pointe et les mercenaires syriens que la Turquie fournit au Gouvernement d'union nationale (GNA) de Fayez Sarraj. L'embargo peut continuer à être contourné par voie aérienne ou terrestre, notamment par les Émirats arabes unis et l'Égypte, au profit du maréchal Haftar.

## Tensions franco-turques

Dès le lendemain, la France a annoncé vouloir « *contribuer activement à cette nouvelle opération* » (point de presse du Ministère des Affaires étrangères, 01/04). Drapée dans une prétendue « impartialité » et prétendant vouloir éviter une « syrianisation » de la Libye, la diplomatie française, qui reste silencieuse sur les violations de l'embargo profitant à Haftar, a amplifié ses critiques à l'encontre de la Turquie et le ton monte entre les deux pays, qui s'étaient déjà opposés sur le dossier syrien. Emmanuel Macron a ainsi dénoncé une « *politique de plus en plus agressive et affirmée* » (AFP, 14 juin) puis une « *responsabilité historique et criminelle* » de la Turquie qui « *prétend être membre de l'OTAN* » (AFP, 29 juin). Évidemment, la diplomatie turque a beau jeu de répliquer que son soutien militaire est officiel, entériné par un accord avec le gouvernement reconnu par l'ONU, tandis que la France soutient secrètement le « *putschiste et forban Haftar* » (*LeMonde.fr*, 25/06). Rappelons en effet qu'il y a tout juste un an, était révélée par le New York Times la présence de missiles Javelin français (officiellement hors d'usage...) au sein du QG de campagne du maréchal Haftar en pleine offensive contre Tripoli (cf. *Billets d'Afrique* n°288, juillet 2019).

## L'OTAN dans l'embarras

Parallèlement, les autorités françaises ont accusé des navires de guerre turcs d'avoir menacé de tir la frégate française Courbet, engagée dans l'opération de surveillance maritime de l'Otan « Sea Guardian », pour la dissuader d'inspecter un bateau suspect qu'ils escortaient vers la Libye le 10 juin dernier. La France a dénoncé « *un acte extrêmement agressif* » (AFP, 17 juin) mettant l'OTAN en demeure de réagir à l'occasion de la réunion des ministres de la Défense des pays membres le 17 juin, et multipliant les initiatives diplomatiques pour afficher des appuis face à la Turquie. Mais les soutiens restent plutôt rares et la démarche suscite apparemment plus d'embarras que d'enthousiasme auprès des partenaires habituels de la France. Seuls huit pays membres de l'Otan se sont associés à la demande française d'une enquête sur l'incident et le rapport du secrétaire général de l'organisation est resté très prudent « *en dépit des éléments de preuve que Paris affirme avoir fournis* », selon *Le Monde* (01/07). Outre la gêne occasionnée par « *l'ambiguïté* » de l'action française dans le conflit libyen, comme disent pudiquement les médias français, les autres pays membres de l'OTAN, à commencer par les États-Unis, n'ont en effet aucune intention de pousser la Turquie vers la sortie, ce qui reviendrait à la jeter dans les bras de puissances rivales. Faute d'avoir obtenu gain de cause, la France a annoncé le 1er juillet son retrait provisoire de l'opération « Sea Guardian ».

## Repositionnements

Les pays européens sont par ailleurs tétanisés par le chantage aux migrants brandi par Erdogan, qui menace de laisser partir les millions de réfugiés qu'il retient sur son sol en vertu d'un accord inique conclu avec l'UE en 2016. Tout au plus un timide rapprochement franco-italien s'est traduit par un communiqué commun (incluant également l'Allemagne) le 25 juin, rappelant simplement les vertueux principes énoncés à la conférence de Berlin. Les Italiens s'inquiètent en effet de voir leurs intérêts économiques détronés par les entreprises turques, la Turquie ayant bien l'intention de faire payer au prix fort son soutien militaire, qu'il s'agisse des hydrocarbures

ou d'autres marchés (comme la gestion du port de Misrata, également convoité par Boloré). Ni la réception à Paris du président tunisien Saïed le 22 juin ; ni les entretiens téléphoniques de Macron avec le président algérien Tebboune n'ont permis de faire sortir ces pays d'un prudent équilibre diplomatique. Quant aux Américains, qui avaient laissé faire, voire encouragé l'offensive d'Haftar, ils semblent se rapprocher du GNA, s'inquiétant désormais davantage de la présence russe que ce dernier a entraîné dans son sillage. Si la Russie n'a pas empêché Haftar de battre en retraite, elle semble en revanche vouloir sanctuariser ses positions dans l'Est libyen et Africom, le commandement américain pour l'Afrique, a dénoncé le 29 mai l'arrivée d'une vingtaine d'avions de guerre russe à proximité de Syrte (*LeMonde.fr*, 27/06).

## La France en bonne compagnie

Sans surprise, les soutiens les plus déterminés à la position française sont les sponsors du maréchal Haftar. Le dictateur égyptien Al-Sissi a ainsi annoncé le 20 juin, « *que tout franchissement par le GAN pro-turc de la "ligne rouge" reliant Syrte à la base de Djoufra (...) déclencherait une "intervention directe" du Caire en Libye.* » Toujours selon *LeMonde.fr*, (25/06) « *il s'agit surtout pour Le Caire, soutenu par Paris, d'adresser un avertissement à Ankara, pour que les Turcs n'aillent pas trop loin dans la reconquête : la ville de Syrte et la base de Djoufra ne doivent pas être reprises, estime-t-on à l'Élysée comme à la présidence égyptienne.* » Quant aux Émirats arabes unis, leur ministre des Affaires étrangères, Anwar Gargash, s'est fendu d'une tribune dans *LePoint.fr* (30/06) pour rendre hommage au « *leader stratégique de l'Europe* » qu'est notre Président « *en ce qui concerne la Turquie et la sécurité en mer Méditerranée* » et saluer le travail mené en commun...

Que se profile une nouvelle confrontation autour de Syrte ou le gel des zones d'influence actuelle, aucun de ces scénarios ne ramène la Libye sur la voie d'une conférence nationale à laquelle l'offensive du maréchal Haftar avait mis un terme l'année dernière.

Raphaël Granvaud

# DÉCOLONISER L'ESPACE PUBLIC POUR DÉCOLONISER LES ESPRITS

**Entretien – Depuis l'assassinat de George Floyd aux Etats-Unis, les mobilisations antiracistes ont pris une ampleur inédite dans le monde. Parmi leurs revendications, celle de décoloniser l'espace public, en cessant d'y glorifier des figures coloniales à travers statues et noms de rues. Le 24 juin 2020 Survie a invité Thierno Guèye, philosophe à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar, et Thomas Deltombe, essayiste et membre de la campagne « Faidherbe doit tomber », à dialoguer sur cette question lors d'un de ses « rendez-vous » en ligne. Nous publions la retranscription de leur entretien.**

**Comment analysez-vous ce regain de contestation antiraciste qui s'est traduit par des manifestations massives et qui a fait tomber plusieurs statues de personnalités coloniales ces dernières semaines ?**

**Thierno Guèye :** L'assassinat de George Floyd en direct devant la caméra de la jeune afro-américaine âgée de 17 ans du nom de Darnella, qui a filmé la scène, faute de pouvoir intervenir autrement parce qu'elle aurait pu subir le même sort que Floyd, a montré l'horreur que vivent les minorités noires en particulier aux Etats-Unis et a été un catalyseur qui a fait sortir tout le monde de ses gonds. Cela nous a amenés collectivement à nous poser des questions éthiques sur le traitement de certaines minorités par les forces de police aux Etats-Unis, depuis l'abolition de l'esclavage. Mais, on s'est vite rendu compte que ce genre de pratiques n'existait pas qu'aux Etats-Unis. Et, tout naturellement le mouvement s'est répandu partout dans le monde, surtout dans les pays occidentaux avec quelques échos dans les pays du sud et en Afrique.

**Thomas Deltombe :** Cela fait longtemps qu'il y a, dans le monde entier, des discussions sur les statues et les noms de rue qui glorifient des personnalités coloniales. Quand on a lancé la campagne « Faidherbe doit tomber » en 2017-2018 à Lille, il y avait déjà des contestations en Afrique du Sud, en Angleterre, notamment autour de la statue de Cecil Rhodes. Nous avons d'ailleurs repris le nom de la campagne « Rhodes must fall » pour notre campagne « Faidherbe doit tomber ». Il y a donc déjà eu un travail de long terme sur ces questions. Récemment, c'est une conjonction de facteurs, liés aux manifestations antiracistes aux Etats-Unis, qui a réactivé ces mobilisations déjà en cours. Pour ce qui concerne la France, la nouveauté est donc plutôt la médiatisation, que la question elle-même.

**Quelle est l'image du général Faidherbe au Sénégal et quelle est l'histoire de la mobilisation autour de sa statue et du pont qui porte son nom à Saint-Louis ?**

**TG :** Il y a selon moi un conflit générationnel autour de l'image de Faidherbe. Nos aînés, parents et grands-parents, ont tendance à avoir une image plutôt positive de lui et de son œuvre à Saint-Louis, par contre les gens de ma génération et des suivantes ont une vision plus critique de ce personnage, qui est liée à la colonisation violente et à la manière dont nous percevons la dignité humaine. Si je me réfère à ma jeunesse, quand j'allais en vacances à Saint-Louis, j'assistais souvent à la commémoration de la prière des deux Rakkas de Cheikh Amadou Bamba Mbacké, le fondateur du mouridisme, qui avait lieu sur la place Faidherbe, en face du palais du gouverneur. Systématiquement lors des discours sur la manière dont le colonisateur a emprisonné puis exilé Cheikh Amadou Bamba, il y avait toujours des personnes, parmi celles qui s'adressaient à la foule, qui demandaient le déboulonnage de la statue de Faidherbe et la débaptisation de la Place, et cela avant les années 1990 et de façon quasi constante. Par ailleurs, c'est intéressant de préciser que lors de cet événement, on ne laisse pas Faidherbe comme il est sur son socle. On lui fait porter des habits traditionnels sénégalais, en quelque sorte pour le travestir, et pour ne pas le voir tel qu'il se présente habituellement sur cette place.

Par la suite des mouvements pour déboulonner la statue ont été initiés, d'abord en 2011, par un jeune du nom de Thierno Dicko, puis en 2017 par mes amis Daouda Gueye Pikine et Khadim Ndiaye. Cette année, à la faveur des protestations, suite à l'assassinat de George Floyd, il y a eu un regain d'intérêt face à cette question, et même un intérêt grandissant, car des politiciens sénégalais, des imams, des acteurs de la société

civile ont dû se prononcer sur la question. Même El Hadj Diouf, le footballeur international sénégalais, a déclaré qu'il faudrait peut-être changer la statue et qu'il serait favorable à ce que cette statue soit remplacée par quelqu'un qui soit moins taché de sang.

**A Lille, c'est depuis 2018 que la question de la place de Faidherbe dans l'espace public se pose, avec la campagne « Faidherbe doit tomber ». Comment cette campagne a-t-elle été accueillie ?**

**TD :** Faidherbe n'est pas connu à Lille, en réalité. Nous avons lancé cette campagne en 2017-2018 pour rappeler aux Lillois et Lilloises l'existence de cette statue et expliquer qui était Faidherbe. Il y a une très grande ignorance de Faidherbe, au point que les dates gravées sur le socle de la statue sont inexactes ! Il est expliqué qu'il était gouverneur au Sénégal de 1863 à 1865, or il l'était aussi de 1854 à 1861 et c'est précisément à cette période-là qu'il a multiplié les massacres.

On a lancé ce mouvement pour plusieurs raisons. D'abord parce qu'il y avait en 2017-2018 des débats autour de cette question à l'étranger (en Afrique du Sud, en Angleterre et ailleurs) et parce que, en France, un débat autour de la célébration de Colbert avait été lancé par le CRAN dans une tribune. Au même moment, il y avait à Lille un projet artistique sur les statues lilloises, dont celle de Faidherbe. Pour accompagner ce projet, des panneaux « explicatifs » avaient été ajoutés sous les statues et les « explications » nous ont choqués. L'un d'entre eux visait à expliquer aux enfants, qui était Faidherbe. Voilà ce qui était textuellement écrit : « *Louis Faidherbe fut un grand militaire français, il a apporté au long de ses voyages de nombreuses connaissances sur la culture des peuples et du territoire africain.* » A la même période, toujours en 2017, la statue de Faidherbe à Saint-Louis est tombée du fait des intempéries. Par ailleurs, nous nous sommes rendu compte que Faidherbe était né en

1818, et donc que 2018 marquerait le bicentenaire de sa naissance. Tout cela a créé une bonne occasion de nous intéresser à Faïdherbe et essayer d'en savoir plus. Il y a très peu d'écrits sur Faïdherbe, donc on a travaillé pendant des mois pour essayer de comprendre qui il était, quelle était sa vie, comment il s'inscrivait dans l'histoire de la colonisation et de ses structures mentales.

On a lancé notre action en avril 2018, en amont du bicentenaire de sa naissance, et, coïncidence, le même jour la mairie de Lille lançait la restauration de la statue. Cela a permis de créer une actualité locale autour de cette question.

**A votre avis pourquoi les pouvoirs publics continuent de s'attacher à ces symboles coloniaux, comme en témoignent la réponse de la maire de Lille Martine Aubry qui a botté en touche, ou la dernière allocution d'Emmanuel Macron ?**

**TG :** Pour une raison très simple : au Sénégal, comme dans beaucoup de pays francophones, nous n'avons pas encore fini de conquérir notre indépendance. Les livres de François-Xavier Verschave et d'autres recherches sérieuses sur cette question démontrent d'une façon très claire qu'il y a une mainmise du gouvernement français sur nos Etats depuis la colonisation qui n'a fait que changer de forme et d'apparence. L'actualité le montre parfois de façon très gênante, sur des questions de souveraineté nationale liées à la monnaie, à la sécurité ou à la politique intérieure. On se souvient par exemple de la dévaluation du franc CFA, une décision prise par un ministre en France, bien entendu avec la bénédiction de François Mitterrand, alors que le président sénégalais Abdou Diouf et ses collègues africains francophones n'étaient absolument pas d'accord.

Actuellement le Sénégal est devenu une sorte d'extension de la France, de DOM-TOM en Afrique de l'Ouest, où les intérêts français grandissent. Les Français qui viennent ici ne sont pas dépayés, car ils y trouvent la même chose qu'en France : Auchan, Casino, Décathlon, Total, Suez, Orange, etc., tous ces labels qui ont investi notre pays sans aucune retenue, sans même avoir le tact de changer de nom (à l'exception de Suez), de logo ou simplement d'adopter une touche respectueuse de la spécificité et de la culture sénégalaise. C'est, malheureusement le résultat des échecs cumulés de nos présidents suc-

cessifs qui n'ont pas pleinement mesuré les enjeux du renouvellement de la présence militaire et économique de la France dans nos pays, depuis les années 1960. Présence qui n'est qu'un mauvais recyclage de la période coloniale. En effet, nous n'avons pas eu de véritables indépendances et nous continuons à le payer jusqu'à ce jour. Par exemple, lorsque des ambassadeurs de France s'immiscent dans des débats de souveraineté nationale et font parfois des annonces avant même notre président de la République, si ce n'est pour le contredire parfois ; ou quand



Statue de Gallieni à Paris recolorée. Photo Mathilde Larrère (Twitter)

ils interviennent sur des sujets de politique intérieure, relevant de la souveraineté nationale, sans être ni inquiétés ni rappelés à l'ordre, la plupart du temps.

Quand la statue de Faïdherbe est tombée à Saint-Louis à cause des intempéries la nuit du 4 au 5 septembre 2017, c'est Eiffage, une entreprise française, qui s'est chargée de la décrocher et la mettre à l'abri. Apparemment la remonter sur la place est une volonté de certains commis des pouvoirs publics français et de l'actuel maire de Saint-Louis, au mépris des protestations de la jeunesse, non seulement saint-louisienne, mais sénégalaise et même mondiale. Il y a une contradiction fondamentale et quelque chose de malsain dans le fait de célébrer ainsi la colonisation au XXI<sup>e</sup> siècle, et ce, d'autant plus que cela vient d'un pays qui se targue d'être celui des Lumières et des droits de la personne.

**TD :** Il y a un paradoxe entre l'ignorance des personnalités politiques de l'histoire coloniale et leur attachement à ces symboles. Par exemple, Agnès Buzyn a déclaré qu'elle entendait parler du général Bugeaud pour la première fois. C'est intéressant de voir que des personnes prétendument cultivées et qui occupent de hautes fonctions ne connaissent pas des épisodes fondamentaux de notre histoire. Martine Aubry nous a expliqué au Figaro que les Lillois étaient très « attachés à Faïdherbe » en raison de la bataille de Bapaume mais elle était incapable, dans la même phrase, de donner la date exacte de cette bataille !

Thierno parlait de contradictions, je pense qu'il faut parler d'hypocrisie. On enseigne très peu l'histoire coloniale et pourtant s'infuse dans le débat public l'idée selon laquelle il y a eu des aspects positifs. Dans *Valeurs actuelles*, Manuel Valls a récemment parlé des aspects « lumineux » de la colonisation. Quant à Emmanuel Macron, qui avait tenu un discours plus raisonnable pendant sa campagne électorale, en déclarant que la colonisation était un crime contre l'humanité, il fustige aujourd'hui les militants anticolonialistes en les traitant de « séparatistes » et de « communautaristes ».

Il est nécessaire aujourd'hui de comprendre que la colonisation est un système criminel. Le grand travers des débats actuels est de ne pas considérer que la colonisation est un système, comme le racisme. Balayer le caractère systémique de la colonisation conduit à faire un tri entre les « bons » et les « mauvais » aspects de la colonisation. L'intérêt de Faïdherbe, c'est qu'il est perçu comme un « bon » colonisateur, quelqu'un qui aimait beaucoup les Africains, qui a appris les langues locales, etc.. Mais, évidemment, s'il s'est intéressé aux sociétés africaines, ce n'est pas parce qu'il était bienveillant. S'il a appris les langues et s'il aimait beaucoup les Africains - et surtout les Africaines d'ailleurs -, c'était pour mieux les dominer et les exploiter. S'il a fait construire des infrastructures, ce n'est pas « pour les Sénégalais », comme le prétend la propagande coloniale, mais pour les entreprises coloniales, notamment bordelaises, dont il était le protégé. La propagande coloniale en a fait une figure positive de la colonisation pour en réalité « positiver » un système criminel. Voilà le mythe que nous essayons de déconstruire en disant

« Faïdherbe doit tomber » et en soulignant le lien entre le passé et le présent. La France ne date pas d'hier, elle s'est construite dès la colonisation. Faïdherbe s'appuyait sur des élites locales conciliantes pour pouvoir imposer la domination française sur les territoires, et c'est un des principes fondamentaux du néocolonialisme français sur le continent.

Ce qui est intéressant aussi dans l'attachement de nos responsables politiques à ces figures-là, c'est la façon dont ils utilisent le « nous ». A Lille, Martine Aubry dit : « *Nous ne sommes pas attachés à Faïdherbe comme figure coloniale mais comme résistant aux Prussiens* ». Une anecdote intéressante : il y a une colonne Faïdherbe dans la Somme, qui a été attaquée en 1903, non pour des raisons coloniales mais par des gens qui contestaient le militarisme. Ils ont décroché la plaque explicative et ont écrit : « *A bas le militarisme, hommage aux victimes de votre barbarie* ». L'aspect militariste en tant que tel de Faïdherbe, même en tant que « héros » de la guerre contre les Prussiens, est donc également questionnable. Quand on entend Macron dire, lors de son discours de juin 2020, que nous ne pouvons pas « *réviser qui nous sommes* », il faut se demander qui est ce « nous » ? Quand on creuse ce discours, on comprend que c'est la bourgeoisie blanche parisienne qu'ils défendent à travers ces statues.

**Malgré tout, au Sénégal comme en France, vous essayez d'interpeller ces pouvoirs publics. Pourquoi est-ce important selon vous que ces pouvoirs publics, au-delà de la population, s'emparent de ces questions-là ?**

**TG :** La dénomination d'une rue ou d'un espace public relève de ces pouvoirs-là et ils auraient tout intérêt à entendre les protestations de ceux qui les ont élus. Sur la question des dénominations et des statues, de plus en plus de voix s'élèvent pour remettre en question ce choix libre ou forcé de laisser la colonisation subsister à travers les rues de Dakar, de Saint-Louis, à travers certaines statues, alors qu'on ne voit aucune statue de héros de chez nous qui se sont battus pour la liberté et la dignité contre nos oppresseurs. C'est assez rare de rencontrer un résistant à la colonisation célébré. Tout le monde connaît Lat Dior, Cheikh Amadou Bamba, Cheikh Oumar Tall, Ndaté Yalla Mbodj, les femmes de Nder, etc., ce sont des personnages mythiques et très respectés au Sénégal, qui ont résisté à la colonisation et à l'esclavage, qui n'ont pas subi sans rien dire, et qui mériteraient d'être célébrés.

Le plus important selon moi c'est moins l'action des politiques que la prise de

conscience populaire, par les jeunes de notre pays, de l'aberration que constitue la survivance de ces personnages coloniaux dans l'espace public. C'est la persistance de l'humiliation coloniale et cela fait perdurer un complexe d'infériorité, qui fait que lorsque nos élites sont en face des Occidentaux, elles ont l'impression d'être face au colonisateur qu'il ne faut pas contredire et contre qui il ne faut pas s'élever. Cela corrode la dignité de nos concitoyens tout en installant une crise profonde de l'exemplarité. Il est temps d'avoir un grand mouvement, et pour cela il faut que le peuple s'organise pour obliger les politiciens à l'écouter.

**TD :** Cette idée selon laquelle cette statue nous impose un pouvoir est très intéressante. Frantz Fanon disait : « *Chaque statue, celle de Faïdherbe ou de Lyautey, de Bugeaud ou du sergent Blandan, tous ces conquistadors juchés sur le sol colonial n'arrêtent pas de signifier une seule et même chose : "Nous sommes ici par la force des baïonnettes"* ». (*Les damnés de la terre*). Cette phrase date de 1961, pourtant nous en sommes encore à débattre de cela.

À Lille, nous essayons d'avoir un dialogue avec les pouvoirs publics pour deux raisons. D'une part, une raison technique : la statue fait 15 mètres de haut et 40 tonnes donc il est peu probable qu'on parvienne à la déboulonner nous-mêmes. D'autre part, et c'est le plus important, le but de notre collectif est d'utiliser le support de la statue Faïdherbe pour lancer un débat beaucoup plus général sur les liens entre le passé colonial et le présent. C'est aussi une façon de travailler en solidarité internationale avec des mouvements comme celui de Thierno au Sénégal.

En interpellant les pouvoirs publics, nous les poussons à prendre position sur ces questions. Il faut savoir que les écoles primaires de Lille – sous responsabilité de la mairie – envoient les enfants dans un musée local qui s'appelle le musée des Canonnières. C'est un musée très militariste dans lequel un culte est fait à Faïdherbe, où l'on explique qu'il est celui qui a « *fait le Sénégal* », que les « *Sénégalais adorent Faïdherbe* », etc. C'est de la propagande primaire, que l'on retrouve, le lendemain, écrite dans les cahiers des enfants...

Les statues sont évidemment des supports pour soulever des questions beaucoup plus profondes, qui inquiètent naturellement les pouvoirs publics largement ignorants des enjeux postcoloniaux.

**Que répondez-vous au discours selon lequel faire disparaître ces statues, c'est faire disparaître la mémoire de l'histoire coloniale ?**

**TG :** Les statues ne sont pas des livres d'histoire et il y a tellement peu de statues au Sénégal que l'on ne peut pas dire qu'elles représentent notre mémoire. Elles ont davantage une fonction idéologique et panégyrique qu'historique. Dans les pays anciennement colonisés, elles ont aussi la fonction de nous rappeler qui est le véritable maître. A la limite il faudrait placer cette statue dans un musée de la colonisation, qui n'occulterait pas tous les crimes commis, pour vraiment préserver cette mémoire coloniale, qui ne représente qu'une centaine d'années dans une histoire plusieurs fois millénaire, mais si chères à certains autant en France qu'au Sénégal, malheureusement.

Je suis donc en total désaccord avec ceux qui associent les statues à la mémoire. Si l'on allait jusqu'au bout de ce raisonnement, il faudrait que chaque génération choisisse sa mémoire, afin qu'une statue placée au XIX<sup>e</sup> siècle dans un endroit ne puisse pas nous être imposée au XXI<sup>e</sup> siècle alors qu'elle n'a plus sa raison d'être dans l'espace public sénégalais, si tant est qu'elle ait déjà eu une bonne raison d'y être.

**TD :** Il faut signaler que la statue de Saint-Louis a été placée par les autorités coloniales en 1887 et maintenue ensuite par un pouvoir pro-français. Elle n'a donc pas été choisie par les Sénégalais. Je suis d'accord avec l'idée de mettre ces statues dans des musées. Dans un musée, il est intéressant d'analyser ces objets historiques. Les laisser dans l'espace public, à l'inverse, revient à glorifier ces personnages. Nous accuser de vouloir effacer l'histoire de la colonisation est ridicule : nous essayons justement de remettre la lumière sur cette histoire enfouie et taboue. Nous disons simplement qu'on ne peut plus faire cette histoire en glorifiant les oppresseurs. Il est temps de changer de perspectives. Et si on veut rendre des hommages, c'est aux victimes, très nombreuses, de la colonisation ou à ceux et celles qui y ont résisté qu'il faut le faire.

**TG :** L'idée n'est pas de réécrire l'histoire, mais nous ne regarderons jamais l'histoire avec les yeux de ceux qui l'ont faite, nous la regarderons toujours avec nos yeux du présent. Personnellement je n'ai aucun état d'âme à voir cette histoire-là avec mon éthique d'aujourd'hui et à considérer que les pratiques coloniales sont absolument ignobles, criminelles et inacceptables, peu importe l'époque à laquelle elles ont été commises. Ce sont des faits abjects que tout le monde devrait condamner, y compris ceux qui se réclament de ces personnages-là ou de cet héritage-là.

*Propos recueillis par Nicolas Butor et retranscrits par Marie Bazin*

# LES NOUVEAUX APE MAINTIENNENT LA DOMINATION EUROPÉENNE EN AFRIQUE

**Après presque 20 ans de négociations et malgré des critiques ou oppositions dans quasiment tous les pays concernés, l'Union européenne (UE) persiste sur son projet d'accords de partenariat économique (APE) avec l'Afrique. Un nouveau mandat de négociation a été adopté au niveau européen. Retour sur cette actualité et son contexte grâce à cet article inspiré d'une publication du site [Bilaterals.org](http://Bilaterals.org)**

L'Union européenne a sorti un nouveau mandat de négociation pour des accords de partenariat économique. On pouvait espérer qu'il sonne le glas de plusieurs décennies de politiques commerciales néocoloniales. Mais c'était mal connaître ce qui se trame à Bruxelles, et dans d'autres capitales européennes. L'Union pousse en effet son mantra néolibéral encore plus loin (oui c'est possible !).

Petit rappel historique. En 2002, l'Union européenne a adopté un mandat de négociation pour la conclusion d'accords de partenariat économique avec 76 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), dont plus de la moitié étaient, à l'époque, des pays les moins avancés. Les pays ACP avaient accepté, dans le cadre du nouveau partenariat signé en 2000 à Cotonou, de négocier des accords commerciaux compatibles avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC), car celle-ci interdisait les accords non-réciproques<sup>1</sup>, tels que les accords de Lomé qui régissaient les relations commerciales entre l'UE et 46 pays d'Afrique depuis 1975.

Pour les pays ACP, ces APE devaient porter sur le commerce des marchandises et préserver l'accès préférentiel au marché européen dont ils bénéficiaient, mais qui avait été jugé incompatible avec l'OMC (parce qu'ils étaient discriminatoires à l'égard des pays en développement non-ACP). Vœux pieux. L'UE a finalement approuvé un mandat de négociation pour des accords complets, c'est-à-dire incluant les services, les investissements, l'accès aux marchés publics, la propriété intellectuelle, etc.

Cette initiative a été dénoncée par la plupart des pays ACP et avait déclenché une campagne « Stop APE » à l'échelle de l'UE et des pays ACP.

## Non aux APE !

Le décalage entre le mandat de l'UE, et le mandat et les attentes des ACP, a conduit à des négociations très tendues et difficiles, qui ont engendré beaucoup de frustration et

peu de résultats. À la date limite initiale des négociations, le 31 décembre 2007, une seule région, les Caraïbes (15 pays), a accepté un APE complet.

Depuis lors, l'UE a continué à faire pression pour la mise en place d'APE complets jusqu'en 2009, date à laquelle la Commissaire au commerce de l'époque, Catherine Ashton, a dû finalement promettre au Parlement européen de ne négocier les questions non-liées aux marchandises qu'avec les pays qui le souhaitaient. Malgré cela, cinq ans plus tard, les pays ACP n'ont toujours pas ratifié les APE intérimaires pour leurs marchandises seules, et la Commission européenne a dû les menacer de leur retirer l'accès préférentiel au marché de l'UE, afin de leur forcer la main.

Aujourd'hui, coté africain, une quinzaine de pays ont ratifié l'accord, la plupart dans le cadre des accords intérimaires portant uniquement sur les marchandises, afin de garantir la poursuite de leurs exportations. Les autres n'ont toujours pas accepté.

## L'Afrique orientale et australe mène la danse

Récemment, la région d'Afrique orientale et australe, composée des Îles Maurice, Seychelles, Madagascar, Comores et Zimbabwe, a approché l'UE pour élargir et approfondir son APE intérimaire et l'amener au niveau de l'APE des Caraïbes. Les négociations ont été lancées en octobre 2019, et un premier cycle de négociations a eu lieu les 14 et 15 janvier dernier aux Seychelles.

Pendant ce temps, le 19 décembre 2019, l'UE a adopté un nouveau mandat de négociation lors de la dernière réunion du Conseil des ministres de l'UE de l'année. Aucun communiqué de presse ou annonce du nouveau mandat n'a été fait depuis lors. Malgré la demande explicite des États membres de l'UE de le rendre public, il n'a pas encore été publié sur le site web de la Commission européenne, comme c'est normalement le cas.

Toutefois, le mandat a pu être trouvé en fouinant dans les archives en ligne du Conseil européen, et est maintenant aussi disponible sur [bilaterals.org](http://bilaterals.org).

## Nouveau mandat, nouveaux dangers

Le nouveau mandat est en fait une révision du mandat de 2002. Il a une portée beaucoup plus large que son prédécesseur, car il intègre tout ce que l'UE a inscrit dans ses accords de libre-échange depuis celui conclu avec le Canada en 2016, le CETA. Sont inclus le commerce électronique, les disciplines réglementaires, la facilitation des investissements et des échanges, des règles étendues sur la propriété intellectuelle, les chapitres complets sur les obstacles techniques au commerce et les mesures sanitaires et phytosanitaires, et le règlement des différends entre investisseur et Etat, système d'arbitrage qui permet aux entreprises d'attaquer un Etat si une nouvelle mesure, d'intérêt public par exemple, pose une menace aux profits potentiels d'un investissement. Ce serait un accord complet qui s'attaquerait donc à des pans très vastes des règlements qui régissent la société, au-delà du commerce en tant que tel.

En 2002, l'UE a été le premier bloc de pays riches à négocier des accords de libre-échange réciproques avec des pays les moins avancés. Aujourd'hui, elle est en passe d'être la première à conclure un accord commercial approfondi et complet de nouvelle génération avec ces pays. Annoncés depuis 2007, les APE 2.0 ne sont donc plus un épouvantail tant redouté mais sont sur le point de voir le jour. Comment ces pays pourront-ils y faire face ?

*Cet article s'inspire d'une publication du site [bilaterals.org](http://bilaterals.org)*

## MOZAMBIQUE

DE L'ELDORADO  
GAZIER AU CHAOS

« A l'abri des regards, les projets gaziers sèment le chaos au nord du Mozambique et la France en est directement complice » Entretien avec Cécile Marchand, des Amis de la Terre, qui publie un rapport sur l'exploitation des hydrocarbures au Mozambique, avec Justiça Ambiental (JA!)/ Friends of the Earth Mozambique & Friends of the Earth International

**Vous dites qu' « aux origines de l'implémentation française dans l'exploitation des hydrocarbures au large du Mozambique, on trouve un scandale de corruption et de contraction de dettes cachées » ? Peux-tu nous résumer cette affaire ?**

En 2013, le gouvernement mozambicain conclut un contrat douteux avec les Constructions Mécaniques de Normandie (CMN), appartenant au milliardaire et marchand d'armes franco-libanais Iskandar Safa, pour monter officiellement une flotte de pêche au thon. En réalité, le gouvernement mozambicain a illégalement contracté des dettes pour financer un programme de défense, censé lui permettre d'assurer sa souveraineté sur sa zone économique exclusive et les gisements d'hydrocarbures qu'elle contient. Au passage, des pots de vin ont été versés et plusieurs personnes ont été poursuivies pénalement pour fraude et corruption. Cette colossale dette maintient aujourd'hui le Mozambique dans une dépendance aux puissances et multinationales étrangères venues exploiter les réserves d'hydrocarbures ainsi qu'aux futurs revenus gaziers.

**Quelles en sont les conséquences pour le Mozambique ?**

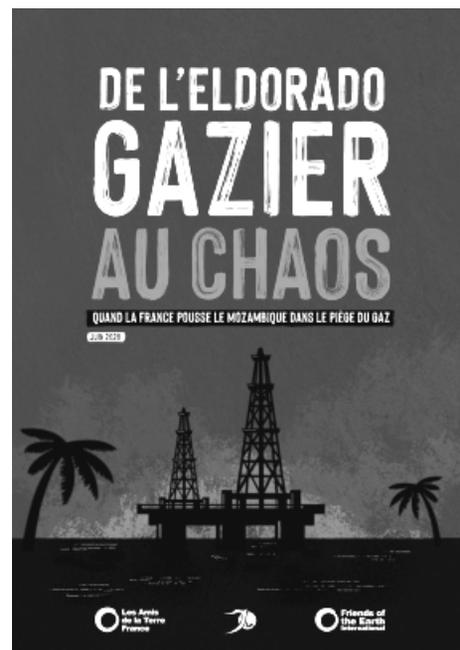
Quand le scandale de corruption a éclaté, le Mozambique a plongé dans la crise économique et financière. Le taux d'endettement public est passé de 55% à 140% du PIB entre 2014 et 2016. Les programmes de restructuration de la dette ont été réalisés aux dépens de la population, avec des investissements limités dans les services publics, dans l'un des pays les plus pauvres du continent africain. Par ailleurs, le gouvernement mozambicain est désormais dépendant des futurs revenus gaziers pour rembourser cette dette colossale et cherche donc à tout prix à exporter le plus rapidement possible pour remplir les caisses de l'Etat et rembourser ses créanciers privés comme publics. Il est

ainsi en position de faiblesse vis-à-vis des multinationales comme Total venues exploiter les immenses réserves de gaz, qui ont négocié des contrats largement en leur faveur et celle de leurs banquiers.

**Quel(s) rôle(s) ont joué les banques et les autorités françaises dans ce scandale ?**

Dans ce scandale de corruption, le rôle de la France est très trouble : plusieurs éléments laissent penser que le gouvernement a volontairement fermé les yeux sur les contours douteux de ce contrat naval, au risque de jouer dangereusement avec le taux d'endettement du Mozambique et de se rendre complice de pratiques de corruption. Tout d'abord, il ne pouvait pas ignorer que le prix des bateaux commandés par le Mozambique aux CMN était largement surestimé. A l'époque, la société civile au Mozambique questionnait déjà le fait qu'un emprunt de 850 millions d'euros soit réalisé, pour un contrat à 200 millions. Le gouvernement savait aussi très bien que les CMN (et sa société mère Privinvest) n'étaient pas spécialisés dans la construction de bateaux de pêche, mais bien de navires militaires. Enfin le gouvernement français avait tout intérêt à ce que le gouvernement mozambicain investisse dans la marine nationale, étant donné le rôle que joue la France dans la sécurité maritime du canal du Mozambique et les immenses réserves d'hydrocarbures auxquelles s'intéressaient déjà de près les industriels français. Les visites diplomatiques qui ont suivi la signature de ce contrat le prouvent. Aujourd'hui, nous nous demandons pourquoi aucune investigation n'a été lancée en France à l'encontre d'Iskandar Safa et des autres hommes d'affaires français impliqués dans ce scandale de corruption, dont BNP Paribas qui a participé à l'émission d'obligations des entreprises publiques mozambicaines pour contracter les emprunts cachés.

**Quel rapport entre cette affaire et la présence de Total dans le pays ?**



Très vite, il est devenu évident que derrière ce montage se cachait en fait un programme militaire, visant à acquérir du matériel et à proposer des services de surveillance maritime aux compagnies pétrolières et gazières actives dans le canal du Mozambique. Un rapport d'audit commandité suite aux révélations sur les emprunts cachés a démontré que tout ce montage financier devait permettre de fournir au Mozambique les moyens d'assurer sa souveraineté sur sa zone économique exclusive et d'exploiter les ressources naturelles qu'elle contient, en achetant aussi des navires utilisés en connexion avec l'industrie offshore du gaz et du pétrole et que les prêts ont été dissimulés à dessein. La présence des services secrets mozambicains au capital des entreprises qui ont contracté les emprunts, confirme qu'il s'agissait bien d'une opération de défense en premier lieu. A cette époque, Total n'avait pas encore racheté les parts de l'américain Anadarko sur le mégaprojet gazier appelé Mozambique LNG mais était déjà présent dans le bassin du Rovuma, sur des blocs pétroliers. D'autres entreprises françaises du secteur des hydrocarbures étaient aussi déjà présentes. Ce n'est donc pas une coïncidence si, à peine un an après la signature du contrat entre les CMN et le Mozambique, la France a rouvert le service économique de son ambassade dans le pays d'Afrique australe après deux ans de fermeture et si la ministre du Commerce extérieur y a effectué une visite la même année en compagnie d'une délégation de chefs d'entreprises, incluant les industriels du pétrole et gaz. En 2015, un commandant de l'armée, qui s'est déplacé lors d'une visite officielle à Maputo, a déclaré au journal *Le Monde* : « Dès lors qu'ils nous ont acheté de l'équipement militaire, il faut faire en sorte qu'il serve », en faisant référence aux navires des



tions vivant à Cabo Delgado et alors que l'exploitation du gaz n'a pas encore démarré, tous les signaux sont au rouge en matière de retombées économiques et sociales pour le pays, déjà en train de tomber dans le phénomène de la « malédiction des ressources naturelles ». Le boom gazier s'accompagne de l'accroissement des pratiques de corruption et des inégalités sociales, de l'exacerbation des conflits et de la violence. Tandis que le gouvernement mozambicain s'est déjà enfoncé dans un cercle vicieux, avec l'exportation massive de GNL comme seule porte de sortie aux dettes cachées qu'il a contractées, ce pari s'annonce déjà comme perdant pour la majeure partie de la population. 90 % de la production de GNL est destinée à l'export. Les projets ne visent donc pas à augmenter l'accès à l'énergie des populations. Les multinationales et leurs banquiers sont en position de force pour imposer leurs conditions et capter tous les profits. Les contrats sont très défavorables au gouvernement mozambicain surtout les premières années. De plus, rendre l'économie d'un pays entier dépendante des revenus liés à l'exportation du gaz est un pari d'autant plus dangereux face au péril climatique et à la nécessité de laisser les énergies fossiles dans le sol. Alors que le Mozambique est l'un des pays les plus vulnérables aux impacts du dérèglement climatique, les conditions mêmes de la prospérité tant espérée risquent fort d'être érodées.

**En quoi toute cette histoire est-elle révélatrice du double discours français concernant la lutte contre le réchauffement climatique ?**

Emmanuel Macron soulignait devant la Convention Citoyenne pour le Climat en janvier dernier qu'« *Il faut plutôt choisir d'en [sic les hydrocarbures] sortir progressivement, que de savoir s'il y aura une raréfaction parce que la difficulté qu'on a, c'est que dans certaines régions, on découvre de nouveaux gisements. La difficulté qu'on aura collectivement, c'est d'expliquer à des pays pauvres qui découvrent des gisements, comment il va falloir se passer de ces hydrocarbures. [...] Par exemple, le Mozambique découvre qu'il a de formidables gisements dans ses eaux territoriales. Il est en train de les exploiter, d'ailleurs avec parfois avec des opérateurs français. [...] Il va falloir trouver des compensations dans l'économie internationale pour les aider à en sortir et les rendre moins dépendants de cela.* » Or, la France, en totale contradiction avec les propos du chef de l'État et en dépit de l'urgence climatique, met tout en œuvre pour aider les opérateurs français à exploiter ces nouveaux gisements de gaz et donc enfoncer le Mo-

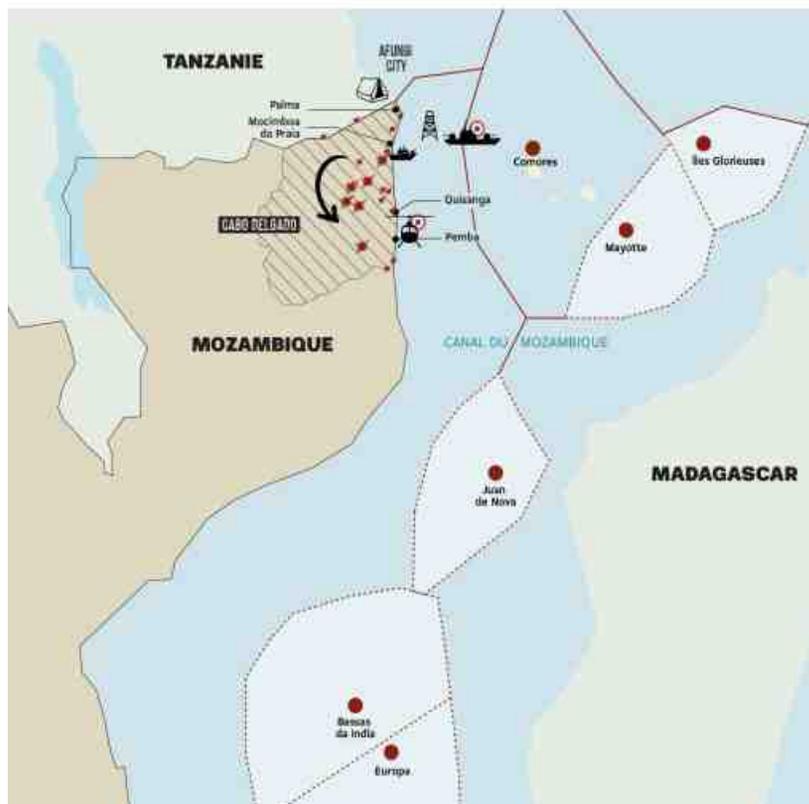
zambique dans cette dépendance pour au moins 30 ans, notamment via des financements publics. Selon nos calculs, les trois projets gaziers en cours de développement pourraient émettre autant que sept années d'émissions de gaz à effet de serre de la France. C'est une véritable bombe climatique, qui ne devrait pas être amorcée. Paradoxalement, le Mozambique est en première ligne face aux impacts des dérèglements climatiques : il est classé comme l'un des pays les plus vulnérables, 159e sur 191 dans les classements internationaux. La province de Cabo Delgado est durement exposée au risque climatique : elle se remet tout juste du plus fort cyclone jamais enregistré au Mozambique – le cyclone Kenneth.

**Quelles sont vos revendications ?**

En deux ans, c'est le deuxième scandale que nous révélons à propos de projets gaziers garantis par l'État français à l'étranger. Après le site de Total au Yémen qui héberge une prison secrète, ce sont désormais les projets gaziers mozambicains qui sèment le chaos. En septembre prochain, le gouvernement doit remettre un rapport au Parlement en vue du projet de loi de finance 2021 sur les garanties à l'exportation dans les secteurs des énergies fossiles. Après l'inscription des premières exclusions dans la loi de finance 2020, il est désormais temps que le gouvernement et les parlementaires prennent la mesure de l'urgence climatique ainsi que des violations des droits humains associées aux projets soutenus, et mettent fin aux garanties à l'exportation pour toutes les énergies fossiles dès 2021. Au vu des impacts climatiques, sur les droits humains et la biodiversité des projets gaziers au large du Mozambique, il est nécessaire de mettre fin aux flux financiers qui les abreuvent, publics comme privés. Nous de-

mandons donc à l'Etat et aux banques privées de se retirer des projets. En tant qu'opérateur de Mozambique LNG et par respect de la loi sur le devoir de vigilance, Total doit se retirer du projet. Pour sortir le Mozambique du cercle vicieux de la dette et juger les responsables de ces prêts contractés illégalement, nous demandons par ailleurs au parquet national financier français de se saisir de l'affaire du scandale des dettes cachées et de lancer une investigation sur la responsabilité du précédent gouvernement français, de BNP Paribas et des Constructions Mécaniques de Normandie dans cette affaire, pour répondre à la de-

- LIMITES CONTESTÉES DE LA ZONE ÉCONOMIQUE EXCLUSIVE DE LA FRANCE DANS L'Océan INDIEN
- LIMITES ILLÉGALES DE LA ZONE ÉCONOMIQUE EXCLUSIVE DE LA FRANCE DANS L'Océan INDIEN
- ATTAQUES DES INDIENS
- DÉPLACEMENTS DE POPULATION (AU MOINS 200 PERSONNES)
- HÉLICOPTÈRES SAIG LICKICK FRANÇAISE UTILISÉS PAR LES PARAMILITAIRES ZAO-AFRICAINS POUR CONTRÔLER L'INSURRECTION
- NAVIRES MILITAIRES DES OAH CONTRÔLÉS EN FRANCE
- NAVIRES DE LA MARINE FRANÇAISE PATROILLANT DANS LE CANAL DU MOZAMBIQUE
- AU MOINS 21 CAMPS MILITAIRES INSTALLÉS AUTOUR D'AFINHO
- PARC LAZIER D'AFINHO
- INSTALLATIONS GAZIÈRES OFFSHORE



mande d'entraide pénale internationale lancée par la justice mozambicaine. Nous demandons aussi au Club de Paris, au FMI et à la Banque mondiale de déclarer ces dettes illégales et d'annuler leur paiement. Au-delà des financements publics, le rapport détaille un ensemble de moyens mis au service de l'industrie des énergies fossiles par les pouvoirs publics. Au moment où la distanciation sociale est de règle, il est temps d'imposer des gestes barrières entre les lobbies de l'industrie fossile et le gouvernement, pour les politiques publiques au niveau national comme international.

*Propos recueillis par Raphaël Granvaud*

CAMEROUN

## ENFER POUR JOURNALISTES

**L**e 2 juin, un média camerounais indépendant révèle que le journaliste anglophone Samuel Wazizi, détenu au secret depuis 10 mois, vient de mourir en détention des suites de tortures. Face à la pression mise par les journalistes camerounais, le gouvernement annonce deux jours plus tard que leur confrère, arrêté le 2 août 2019, est décédé... dès le 17 août 2019, officiellement des suites d'une septicémie. Et, pas de bol, personne n'a prévenu son avocat, qui s'est lancé dans l'une de ces procédures à renvois multiples dont le Cameroun a le secret : 14 audiences déjà (RFI, 5/06), sans que les autorités songent à indiquer que le prisonnier ne peut être présent au procès... puis qu'il est mort depuis longtemps. Et enterré ? Pas sûr : l'armée prétend benoîtement avoir avisé la famille du décès et de la présence du corps à la morgue. Ce que dément la famille, qui continuait désespérément à essayer de faire libérer ce prisonnier politique, qui a eu le malheur d'être critique sur la guerre en zone anglophone. Les autorités ne sont pas plus crédibles quand elles présentent le journaliste comme un « *logisticien de divers groupes terroristes* » avec lesquels les troupes d'élite camerounaises sont aux prises depuis presque trois ans. Mais salir sa mémoire est efficace, puisque des milliers de relais du régime s'empressent, sur les réseaux sociaux, dans les bars et dans la presse à gages, de cracher sur le prétendu « terroriste ». Et c'est par la voix de l'ambassadeur de France, au sortir d'un entretien avec Biya, que les Camerounais ont appris que Biya « *le président [lui] a promis qu'il allait lancer les enquêtes pour faire toute la lumière sur cette affaire* ». Annoncer une

enquête qui n'aura jamais lieu, une façon très camerounaise d'enterrer les affaires.

L'affaire Wazizi rappelle la terreur dont joue le régime Biya vis-à-vis des journalistes et enquêteurs. Comment ne pas penser à Franklin Mowha ? Président de l'association Frontline Fighters for Citizen Interest et membre du Réseau de défense des droits humains en Afrique centrale (REDDHAC), il a disparu le 6 août 2018, de toute évidence arrêté ou tué par les forces gouvernementales alors qu'il enquêtait sur leur féroce répression dans les régions anglophones, où l'armée a brûlé des dizaines de villages. Interpellée par plusieurs ONG, la diplomatie française ne s'en est jamais émue. Via les coopérants militaires détachés dans l'appareil répressif camerounais et qui relèvent de la Direction de la Coopération Sécurité-Défense du Quai d'Orsay, elle a pourtant des leviers de pression, et peut-être même des informations.

Et puis, parmi les innombrables prisonniers politiques, il y a les journalistes qui crouissent en prison. Thomas Awah Junior a par exemple été arrêté en janvier 2017 à Bamenda après les premières manifestations dénonçant la « *marginalisation* » des anglophones – un mouvement pacifique dont la répression mènera à la radicalisation et à la lutte armée, un an plus tard. Bien qu'expliquant qu'il faisait son métier en couvrant ce mouvement et souffrant de problèmes psychologiques, il a été condamné pour terrorisme à 11 ans de prison. Depuis, sa santé se détériore : des photos de lui dans l'enfer carcéral camerounais avaient fait réagir la presse, en octobre 2018, sans que sa situation évolue. Autre exemple : Paul Chouta est en prison depuis mars 2019. Ce journa-

liste critique, très suivi sur Facebook, avait pris position en faveur du principal candidat d'opposition lors de l'élection présidentielle d'octobre 2018 : crime de lèse-dictature. Arrêté suite à une ubuesque plainte en diffamation, un délit passible de 6 mois de prison au Cameroun, il a déjà passé 16 mois en détention provisoire en attendant son procès, de renvoi en renvoi. Si l'objectif n'est pas forcément qu'il succombe à une « septicémie » comme Samuel Wazizi, c'est au moins de le briser, comme Michel Biem Tong : cet autre journaliste critique a fui le pays après avoir passé presque deux mois en détention fin 2018, notamment dans les locaux du sinistre Secrétariat d'État à la Défense. Lui aussi tentait d'informer sur la situation dans les régions anglophones, lui aussi a été accusé de terrorisme. En France, les parlementaires et Le Drian se mobilisent plutôt pour Amadou Vamouké : cet ex-patron de la télévision d'État CRTV, aujourd'hui accusé de détournement de fonds, comme tous les serveurs du régime tombés en disgrâce, a conservé de puissants relais.

En octobre 2019, Emmanuel Macron puis Jean-Yves Le Drian avaient assumé de refaire du dictateur camerounais Paul Biya - 37 ans au pouvoir - quelqu'un de fréquentable, au prétexte de quelques annonces censées mettre fin à la répression de l'opposition politique et à la guerre dans les régions anglophones (cf. *Billets* n°290 et n°291, octobre et novembre 2019). Simple vitrine : la guerre et la prison, pour les anglophones ou partisans de l'opposition politique, continuent de tuer.

Thomas Noiroi

## SOUTENEZ-NOUS : ABONNEZ-VOUS !

Pour décrypter la politique de la France en Afrique, retrouvez chaque mois dans votre boîte aux lettres douze pages d'analyse critique des principaux faits de l'actualité franco-africaine. *Billets d'Afrique* est entièrement réalisé par des bénévoles, militant·es au sein de *Survie*, une association qui dénonce la Françafrique depuis 1984.

OUI, je m'abonne pour un an (soit 11 numéros) à *Billets d'Afrique*. Je renvoie ce bulletin complété, accompagné de mon paiement à : *Survie* - 21ter, rue Voltaire - 75011 Paris

OUI, je souhaite recevoir *Billets d'Afrique* au format numérique, par email, plutôt qu'en papier.

nom :

prénom :

adresse :

code postal :

ville :

email :

## TARIFS

France : 25 €

Petits budgets : 20 €

Étranger et Outre-mer : 30 €